



Drogues et VIH

# MAROC



## CONTEXTE ÉPIDÉMIOLOGIQUE

### Prévalence du VIH<sup>1</sup>

Population globale  
**<1%**

Autres populations-clés :

- Usagers-ères de drogues injectables (UDI) : **7,9%**
- Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) : **5,7%**
- Travailleurs-ses du sexe : **1,3%**

### Prévalence du VHC

Population globale  
**1,2%<sup>2</sup>**

Usagers-ères de drogues injectables (UDI)<sup>3</sup> :

- Tanger : 45%
- Nador : 79%

**Les personnes qui s'injectent des drogues sont la première population-clé des épidémies de VIH et VHC au Maroc.**

## CADRE POLITIQUE

Le Maroc se distingue par son attitude à la fois progressiste et pleine de contradictions face à la question des drogues. Le pays reste le 1<sup>er</sup> producteur mondial de cannabis, qui représenterait le quart de son PIB<sup>4</sup> et ferait vivre jusqu'à 1 million de personnes. Mais la vente, la détention et la consommation de substances psychoactives sont pénalisées.

Récemment, à l'initiative des partis de l'Istiqlal et Authenticité et Modernité, la légalisation du cannabis à des fins pharmaceutiques, médicales et industrielles est devenue un vrai sujet de débat public. Cependant, le gouvernement islamiste actuel reste dans une approche moralisatrice vis-à-vis de l'usage de drogues.

## CADRE LÉGAL

Le cadre juridique relatif à l'usage et à la vente de substances psychoactives actuellement en vigueur au Maroc est répressif (loi du 21 mai 1974). Les consommateurs-rices de « substances ou plantes classées comme stupéfiants » risquent ainsi jusqu'à 1 an de prison et 450€ d'amende et peuvent en pratique être arrêtés et jugés comme vendeurs-ses. Cette sanction peut être accompagnée d'une injonction thérapeutique, rarement suivie d'effet.

## NOS ACTIVITÉS

Membre de Coalition PLUS, l'ALCS est pionnière au Maroc en matière de Réduction des Risques (RdR) et de plaidoyer sur la question des drogues. En 1996, elle a conduit à Tanger et Tétouan la première enquête réalisée dans le pays auprès des usagers-ères de drogues. Avec d'autres partenaires, l'ALCS a initié des programmes de RdR, avant même que ces dispositifs ne soient intégrés dans les politiques publiques de lutte contre le VIH/sida.

### Réduction des Risques (RdR) :

Depuis 2014 : mise en oeuvre d'une projet de RdR dans la région de Tétouan.

- Permanences nocturnes
- Distribution de matériel de prévention
- Echange de seringues
- Dépistage rapide du VIH et des IST

Quelques chiffres :

- Près de 2000 personnes touchées par les activités du projet
- Plus de 13 000 kits d'injection et plus de 200 000 kits d'inhalation distribués
- Plus de 20 000 contacts réalisés

### Plaidoyer :

2011 :

- Conduite d'une enquête afin de documenter les violations des droits humains des consommateurs-rices de produits psychoactifs dans trois villes au Nord du Maroc (Tanger, Tétouan, Nador)<sup>5</sup>
- Rapport sur l'usage de drogues et le droit au Maroc<sup>6</sup>

- Déclaration de Rabat « pour une nouvelle approche des usages de drogues fondée sur la santé et les droits humains »<sup>7</sup>

Depuis 2011, l'ALCS plaide pour :

- lutter contre l'exclusion des personnes usagères de drogues,
- appeler à la dépénalisation de l'usage de substances psychoactives,
- promouvoir le respect des droits des personnes.

1 source ONUSIDA, 2017

2 Ministère de la santé du Maroc, 2015

3 Ministère de la Santé du Maroc, 2011-2012

4 ONUDC, 2017

5 Rapport d'enquête, ALCS, Open Society Foundations, 2011. Accessible en ligne : [http://www.coalitionplus.org/wordpress/wp-content/uploads/2018/07/ALCS-OSF\\_Enquete\\_Violations\\_DH\\_UD\\_2011.pdf](http://www.coalitionplus.org/wordpress/wp-content/uploads/2018/07/ALCS-OSF_Enquete_Violations_DH_UD_2011.pdf)

6 Rapport sur l'usage de drogues et le droit au Maroc, ALCS, Open Society Foundations, 2011. Accessible en ligne : [http://www.coalitionplus.org/wordpress/wp-content/uploads/2018/07/ALCS-OSF\\_Rapport\\_UD\\_droit\\_Maroc\\_2011.pdf](http://www.coalitionplus.org/wordpress/wp-content/uploads/2018/07/ALCS-OSF_Rapport_UD_droit_Maroc_2011.pdf)

7 Déclaration accessible en ligne : [http://www.coalitionplus.org/wordpress/wp-content/uploads/2018/07/Declaration\\_Rabat\\_261011.pdf](http://www.coalitionplus.org/wordpress/wp-content/uploads/2018/07/Declaration_Rabat_261011.pdf)



Drogues et VIH

# MAROC



## PERSPECTIVES

Le Maroc prend en compte l'approche en RdR dans sa politique nationale de lutte contre le VIH depuis 2008 et le traitement de substitution aux opiacés (méthadone) est disponible depuis 2010. Néanmoins, pour développer cette approche favorable aux droits et à la santé des personnes usagères de drogues, un travail de plaidoyer et de sensibilisation approfondi reste à mener auprès des décideurs, comme des professions intermédiaires et des communautés. Dans cette perspective, l'ALCS a mis en place et entretient une dynamique partenariale forte avec d'autres acteurs de la société civile, comme les associations Hasnouna et RdR-Maroc, ou encore les représentants des cultivateurs de cannabis.

## FREINS

### Cadre politique :

- Environnement politique changeant, favorable à la montée des conservatismes

### Cadre légal :

- Pénalisation de l'usage de drogues

### Cadre socio-culturel :

- Stigmatisation des UDI

### Cadre financier :

- Raréfaction des sources de financement
- Menace sérieuse d'arrêt des subventions du Fonds mondial aux pays à revenu intermédiaire



Dr. Mohammed El Khammas,  
Responsable national du projet UDI  
et du programme de RdR de l'ALCS

« Les actions de l'ALCS dans le domaine de la RdR sont uniques à ce jour au

Maroc : nous avons vraiment le souci de répondre aux besoins des personnes usagères de drogues, qui sont les premières concernées. Elles sont pleinement intégrées dans la programmation et la mise en place des différentes activités, que ce soit à travers des entretiens et groupes de parole, ou à travers l'implication de pairs-éducateurs dans l'équipe d'intervention. »

**ALCS**  
association  
de lutte  
contre  
le sida

Membre de la Coalition  
Internationale Sida

Association de Lutte Contre Le Sida  
Rue Salim Cherkaoui  
Casablanca 20100 - Maroc  
+212 522 22 31 13/14  
alcs@menara.ma  
www.alcs.ma/

## ALCS

Créée en 1988 et reconnue d'utilité publique en 1993, l'ALCS est la première et la plus importante association de lutte contre le VIH/Sida au Maroc et dans la région Maghreb et Moyen Orient. Militante et communautaire, l'ALCS est, au Maroc, la seule association impliquée à la fois dans la prévention de l'infection à VIH, l'accès aux soins et la prise en charge médicale et psychosociale des personnes vivant avec le VIH. Depuis 2014, l'ALCS coordonne la Plateforme Coalition PLUS MENA.

L'ALCS en chiffres :

- 300 volontaires
- 150 intervenants-es
- 24 centres d'information et de dépistage anonyme et gratuit
- 5 unités mobiles de dépistage
- Plus de 100 000 bénéficiaires
- Contribution de l'ALCS dans la réalisation les objectifs nationaux : 80%